

Informations précontractuelles sur la durabilité

à propos des produits Épargne-pension, Épargne à long terme, EIP, PLCI (sociale), PLCI-INAMU, CPTI et épargne et investissements non fiscaux

Le Groupe P&V a conscience de son rôle social en tant qu'investisseur et souhaite contribuer au développement d'un système financier international plus durable. Nous mettons ça en pratique en appliquant un certain nombre de principes dans nos offres de produits d'assurance et les options d'investissements.

Toutes les informations peuvent être trouvées dans [le Document d'information précontractuel SFDR](#) ou sur [Notre politique de durabilité \(pv.be\)](#).

Les options d'investissement ci-dessous favorisent activement les caractéristiques climatiques, environnementales ou sociales, mais la durabilité n'est pas un aspect contraignant et obligatoire.

Vous trouverez ci-dessous les informations précontractuelles sur la durabilité pour chaque option d'investissement, qui indiquent également s'il existe un pourcentage minimum en termes d'investissements durables.

Tak21 Main Fund	Dynamic Multi Fund
Stability Fund	Money Market SRI Fund
Balanced Low Fund	FFG Global Flexible Sustainable Fund
Balanced Fund	Europe Sustainable Fund*
Dynamic Fund	Global Sustainable Equities ETF*

*non-disponible pour le produit épargne-pension